

## Appel à candidature - FranceAgriMer

**Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.**

**En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.**

**Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.**

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE, ET DE LA FORÊT DU GRAND-EST

### **Gestionnaire filière viticole**

Service Régional de l'Économie Agricole et de l'Agroalimentaire / Pôle FranceAgriMer  
4 Rue Dom Pierre Pérignon - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE

<b>N° appel à candidature : 23614</b>	<b>Catégorie : B</b>
<b>Cotation parcours professionnel : SO</b>	<b>Cotation Groupe RIFSEEP : 2 si corps des techniciens supérieurs ou des secrétaires administratifs</b>
<b>Filière d'emploi : 7 - Économie et filières agricoles et agroalimentaires, gestion des aides</b>	
<b>Poste vacant</b>	<b>Localisation : Strasbourg</b>

### **Conditions de recrutement**

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2° du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

### **Présentation de l'environnement professionnel**

En Grand-Est, le Service Régional d'Économie Agricole et d'Agroalimentaire (SREAA) assure une fonction de pilotage, d'animation et d'appui à la mise en œuvre au niveau régional des politiques publiques agricoles et agroalimentaires européennes et nationales. Composé d'une cinquantaine d'agents répartis sur 3 sites, le service s'organise en 4 pôles par domaine de compétences :

- pôle « Pôle foncier, installation, transmission » ;
- pôle « FranceAgriMer » ;
- pôle « Pôle transitions agro-écologiques » ;
- pôle « Pôle aides surfaces, agri-environnement et biodiversité » ;

Seul pôle du SREAA réparti sur les 3 sites de la DRAAF, le pôle FranceAgriMer se compose d'environ 25 agents issus de FranceAgriMer et du Ministère de l'agriculture.

Fort de cette double origine et de cette richesse de compétences, le pôle regroupe l'ensemble des missions de suivi, d'animation et de mise en œuvre des dispositifs de soutien aux filières. Compétent à la fois sur le secteur agricole et agroalimentaire, il privilégie une approche transversale des filières, de l'amont à l'aval.

Pour assurer la proximité avec les partenaires professionnels et les porteurs de projets, le pôle s'articule autour de 4 unités spécialisées :

- unité « grandes cultures » à Châlons en champagne ;
- unité « investissement vitivinicole » ; à Châlons en champagne et à Strasbourg ;
- unité « productions viticoles et certification houblon » à Strasbourg ;
- unité « contrôle » à Châlons, Metz et Strasbourg.

### Objectifs du poste

Sous l'autorité du responsable d'unité en charge des dispositifs, gérer sur le plan administratif le dispositif d'aide à la restructuration du vignoble dans le cadre de l'organisation commune de marché (OCM) ainsi que le dispositif d'autorisation de plantation viticole pour les deux bassins viticoles du Grand Est (bassin Champagne et Alsace-Est).

### Missions et activités principales

Les missions du gestionnaire du dispositif d'aide à la restructuration du vignoble sont les suivantes :

- traiter les déclarations préalables à l'arrachage et à la replantation,
- participer aux opérations liées à l'instruction, à la supervision et à la liquidation des dossiers de demande d'aide.

Les missions concernant la gestion du potentiel viticole sont les suivantes pour les deux bassins viticoles Champagne et Alsace-Est :

- réaliser l'instruction des demandes d'autorisations de plantation en lien avec l'INAO,
- réaliser l'instruction des demandes de transfert,
- réaliser le suivi et le reporting sur le dispositif,
- assurer la relation avec les bénéficiaires.

Les missions sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins du service.

### Relations fonctionnelles du poste

- en interne : agents de la DRAAF, agents du siège de FranceAgriMer,
- en externe : bénéficiaires d'aides, leurs prestataires, les autres services administratifs concernés.

### Compétences requises pour le poste

#### Savoirs / Connaissances

- Connaissances techniques et agronomiques liées à la filière viticole
- Maîtrise des réglementations communautaires et nationales applicables
- Connaissance du contexte d'organisme payeur

#### Savoir-faire / Maîtrise

- Sens du relationnel
- Maîtrise des procédures et des applicatifs métiers et des outils de contrôle
- Maîtrise des outils bureautiques
- Sens de l'organisation, capacité d'analyse et de synthèse
- Capacités d'initiatives et d'autonomie
- Travailler en équipe et en réseau

### Diplôme – Expérience professionnelle

Minimum baccalauréat +2 pour les candidats contractuels

### Contraintes du poste :

Organisation des congés de l'unité pour assurer la continuité de service

**Poste clé<sup>1</sup> :** Oui Non x

**Poste à caractère sensible<sup>2</sup> :** Oui Non x

**Poste à privilèges<sup>3</sup> :** Oui Non x

<sup>1</sup> Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

<sup>2</sup> Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

<sup>3</sup> Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.

### Personnes à contacter

- Fabrice GUICHON, chef du service Régionale d'Economie Agricole et Agroalimentaire  
03.26.66.20.11 - [fabrice.guichon@agriculture.gouv.fr](mailto:fabrice.guichon@agriculture.gouv.fr)
- Vincent GUEUTIER – Chef du pôle FranceAgriMer  
03.26.66.20.43 - [vincent.gueutier@franceagrimer.fr](mailto:vincent.gueutier@franceagrimer.fr)
- Martial ATTICA – Chef de l'unité « Productions viticoles et certification houblon »  
03.69.32.51.15 – [martial.attica@franceagrimer.fr](mailto:martial.attica@franceagrimer.fr)
- Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement  
01.73.30.22.35 - [mobilite@franceagrimer.fr](mailto:mobilite@franceagrimer.fr)

### Conditions de travail

*L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité. Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins. Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale.*

### **DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 24 juillet 2023**

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, le grade et l'échelon.